



communiqué de presse

Grand Paris Sud,
le 30 janvier 2017

Grand Paris Sud ouvre sa Grande École du numérique

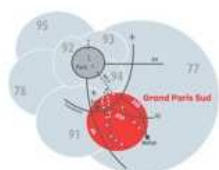
Grand Paris Sud vient d'obtenir du ministère de l'Économie la labellisation "Grande École du Numérique" pour son triple projet de formation aux métiers du numérique sur les sites d'Évry, Grigny et Sénart.

La Grande École du Numérique, lancée par l'État en 2015, vient d'attribuer le 27 janvier son label à trois projets de formation développés par l'agglomération. *"Ces formations porteront au quotidien la double ambition de la Grande École du Numérique : répondre aux besoins économiques en compétences numériques et favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi et de la formation"*, indique le ministère de l'Économie. L'ambition de l'agglomération de devenir un grand territoire éducatif connaît ainsi une étape décisive, comme le souligne son président délégué, Michel Bisson : *"Il s'agit de proposer à tous les publics des formations tout au long de la vie, en phase avec les besoins du tissu économique"*.

A Grand Paris Sud, la Grande École du Numérique se concrétisera **dès septembre 2017 par l'ouverture de trois formations aux métiers du numérique** : une formation aux métiers du web portée par l'école d'ingénieurs ENSIIE (École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise) à Évry, une formation de développeurs web et web mobile portée par la Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) de Sénart, et enfin une formation aux métiers de la maison numérique et connectée, portée par le Centre de formation et de professionnalisation (CFP) de Grigny.

Ces trois formations gratuites, courtes (6 mois) et qualifiantes, ont vocation à se compléter et s'enrichir par des modules communs. Elles seront ouvertes à tous les habitants de Grand Paris Sud, en priorité à ceux les plus éloignés du marché du travail, mais également à des personnes en reconversion professionnelle. La première session devrait être ouverte à une trentaine de candidats par formation, soit au total **une centaine de bénéficiaires**. *"C'est une victoire pour toute notre agglomération, de Sénart à Grigny en passant par le pôle d'Évry-Corbeil, se félicite Francis Chouat. Elle ancre la volonté de Grand Paris Sud de devenir un véritable territoire éducatif et d'investir dans des filières dynamiques et d'avenir, porteuses pour le développement économique de l'agglomération et riches en emplois et en opportunités pour ses habitants. Dans un monde qui évolue, avec l'importance que prennent les nouvelles technologies dans nos vies professionnelles, nous savons combien il est important de maîtriser ces outils pour s'intégrer pleinement et s'épanouir professionnellement. Notre agglomération est fière de contribuer à bâtir ce type de passerelles."*

Les trois projets de Grand Paris Sud font partie des 70 nouvelles labellisations attribuées par le ministère de l'Économie le 27 janvier, qui portent le total des formations de la Grande École du Numérique à 268 sur l'ensemble du territoire national. Cette labellisation se traduit pour Grand Paris Sud par une subvention de l'État de 210 000 euros, venant compléter les financements prévus par l'agglomération.



CONTACTS PRESSE

Céline Hallier – 06 14 93 08 30

c.hallier@grandparissud.fr

Jeanne Rebuffat – 06 72 36 12 56

j.rebuffat@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -
Courcouronnes 91054 Évry Cedex



Grand Paris Sud.fr

Seine - Essonne - Sénart